

FILIÈRE ENFANT

ENFANT 9 MOIS – 6 ANS



35 heures de formation

FORMATION

5 avril 2018 → 30 juin 2018

Lieux : CREPS Châtenay-Malabry (92)

→ DATES DE FORMATION

- Module 1 : 5 et 7 avril 2018 (observation public)
- Module 2 : 27 et 28 avril 2018
- Bilan : 30 juin 2018

→ EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Encadrement de 3 séances GV parent/bébé.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

12 MARS 2018



Tarif auto-financement : 510 €

Tarif financeur : 580 €

Une formation qui permet d'entrer dans le monde des enfants afin de mieux appréhender leurs besoins en fonction de leur âge.



Public ciblé

Animateurs désirant être sensibilisés à l'animation du public enfant.



Objectifs de la formation

- Renforcer ses **connaissances sur l'enfant**.
- Inscrire l'enfant dans une **démarche d'éveil et de motricité** accompagné du parent (sécurité affective).
- Développer les **compétences professionnelles** dans le domaine de l'animation du public de la petite enfance.
- S'informer sur les milieux d'intervention possibles et leurs modalités de fonctionnement..

CONTACT : SERVICE FORMATION / Tél. 09 52 48 56 26
E-mail : formation@corepegv-sport.fr

COREG EPGV IDF / Tél. 01 45 08 09 77 / E-mail : info@corepegv-sport.fr / 13 rue Etienne Marcel, 75001 PARIS
N° agrément formation professionnelle continue : 11 7534 608 75



FILIÈRE ENFANT

ENFANT 9 MOIS - 6 ANS



Pré-requis

Être titulaire dans le domaine de l'animation sportive :

- d'un diplôme professionnel d'animation (CQP, BPJEPS)
- ou d'une équivalence

Être licencié à la FFEPGV.

Être titulaire de la formation «Culture fédérale»



Financement

Ce module s'inscrit dans le dispositif de la formation professionnelle continue : elle peut être prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Pour plus de renseignements, prendre contact avec le service formation ou consulter le site :

www.coregepgv-sport.fr



Contenu de la formation

- Renforcer ses connaissances sur l'enfant (développement, besoins, fonctionnement).
- S'approprier les démarches d'apprentissage pour maintenir la motivation de l'enfant.
- Enrichir ses connaissances d'APS adaptées aux différents âges.
- Comprendre le concept « parents / bébés » pour les 9 mois - 3 ans.
- Concevoir des animations spécifiques pour les 3/6 ans.
- Connaître le réseau d'animation de la petite enfance.



Bénéfice métier

- Acquérir une expertise fédérale dans l'animation de la petite enfance.
- Recrutement et fidélisation du public.
- Développement et pérennisation de son emploi.



Pour aller plus loin...

Nous vous conseillons de suivre, ensuite le module **Enfant 7/12 ans**



EPGV IDF Formation



www.coregepgv-sport.fr

